



Les élu.e.s du SNES-FSU, du SNEP-FSU, du SNFOLC, de la CGT Educ'action et de l'UNSA- Education au Conseil social d'Administration Spécial Départemental des Bouches-du-Rhône ont pris la décision de ne pas siéger à l'instance prévue le vendredi 26 janvier. Ils liront une déclaration commune avant de quitter la salle.

Par leur refus de siéger, nos organisations **dénoncent la mise en place** de ce que le ministère appelle le « **Choc des savoirs** » dans notre département et **en exigent le retrait !**

Elles dénoncent :

1. Le **manque de moyens prévus pour la rentrée 2024** :
 - le nombre d'emplois d'enseignant.es créés ne couvrant pas la hausse des effectifs prévue,
 - le **manque de moyens en CPE et en AED (surveillant.e.s)** : ne créant aucun poste alors que les effectifs augmentent et ce malgré les difficultés récurrentes des vies scolaires.
 - La **mise en place des Pôle d'Appui à la scolarité** qui n'est encore qu'une manière déguisée de réduire les moyens en personnel AESH (accompagnant.e.s d'élèves en situation de handicap)
2. La **mise en place de groupes de niveau** dès l'an prochain sur les classes de 6ème et 5ème en français et mathématiques
 - qui est un **tri stigmatisant** qui définira dès l'entrée en Sixième le parcours scolaire des élèves, accentuant encore le déterminisme social ;
 - dont toutes les études montrent que les objectifs d'apprentissage finissent par être **revus à la baisse pour les élèves fragiles** ;
 - qui conduirait à un **éclatement du groupe classe**
 - qui **utiliserait un volume d'heures qui étaient jusqu'à cette année dévolu à toutes sortes de projets** (théâtre, latin, provençal, section sportive) ou à **des dédoublements**
 - qui **dégraderait fortement les emplois du temps** -et par là les conditions **d'enseignement, préjudiciable aux membres du personnel autant qu'aux élèves,**
3. Le **pilotage pédagogique des établissements par des évaluations nationales** : les groupes de niveau étant constitués à partir de ces évaluations qui dépossèdent les enseignant.es de leur métier et **attaquent leur liberté pédagogique,**
4. La mise en place d'un **DNB barrage pour aller en Seconde** qui ferait du collège la fin de la scolarité obligatoire.

Pour toutes ces raisons, nos organisations ne souhaitent pas siéger à ce CSA-SD et appelle l'ensemble du personnel de l'Éducation Nationale à **se mettre en grève le jeudi 1^{er} février** et à participer à toutes les manifestations.

Une conférence de presse à laquelle vous êtes convié sera prévue à 15h devant la DSDEN.

Pour le SNES-FSU Nicolas Bernard-Hayrault 0677663711

Pour le SNFOLC 13 Maxime Champion 0667530332

Pour la CGT Educ'action 13 Laurent Igheroussène 0628283787

Pour l'UNSA Education Valérie Bastien 0613565491